



COMMUNIQUE

Le mardi 28 avril 2015 à 17 heures, a eu lieu la déclaration de patrimoine du Président de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance, Son Excellence, Monsieur Seydou Elimane DIARRA, devant le Président de la Chambre des Comptes de la Cour Suprême. Ce, conformément à l'ordonnance n°2013-660 du 20 septembre 2013 relative à la prévention et à la lutte contre la corruption et les infractions assimilées, telle que modifiée par les ordonnances n°2013-805 du 22 novembre 2013 et n°2015-176 du 24 mars 2015.

Contact : 22 47 95 00

Fait à Abidjan, le 29 avril 2015